



Procès-verbal

Assemblée générale extraordinaire – Coopérative de ski de fond Mouski

Jeudi 27 mars 2025 à 19h30

Salle FA-203 Complexe sportif Desjardins

Membres présents : 22

Dave Dumas	Guy Cantin	Martin Lagacé	Michael Scarratt	Nicole Bélanger
Myriam Bourgeois	Roger Deschesnes	Bruno Santerre	Michel Gagnon	Paul St-Laurent
Dany Smith	Sabin Bois	Gilles Tessier	Philippe Cousineau Morin	Jacques Lévesque
Jean Gagné	Martin Lagacé	Yanick Gendreau	Bruno Bouchard	
André Laberge	Dany Ward	André Banville		

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

M. Francis Roy, président du Conseil d'administration, souhaite la bienvenue à tout le monde et ouvre la rencontre à 19h30.

2. Nomination d'un président ou d'une présidente d'assemblée

Comme il devra présenter les éléments du projet de la rencontre, il propose de nommer M. Dave Dumas, d'agir à titre de président de l'assemblée. La demande est adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À la suite de la lecture de l'ordre du jour, il est alors proposé par M. Paul St-Laurent et appuyé de Mme Myriam Bourgeois d'adopter ce dernier tel présenté.

4. Présentation du projet de modernisation du système de de chauffage du club Mouski

M. Francis Roy présente le projet de modernisation de chauffage des installations du club Mouski (chalet et garage) avec la mise en place de thermopompes appuyé d'une présentation.

- Contexte du projet
- La proposition : 5 thermopompes et déshumidificateur industriel (3 au rdc, 1 au sous-sol, 1 dans le garage et 1 déshumidificateur dans le garage et le sous-sol)
- Les bénéfices
- Les inconvénients
- Processus de sélection
- Analyse des soumissions
- Coûts de chauffage
- Coûts du projet et choix du fournisseur : Fournisseur A : 20 972\$ avec une subvention de 18 916\$ et Fournisseur B : 19 248\$ avec une subvention de 22 948\$.
- Autres sources d'aides financières
- Recommandation du CA
- Budget du projet = 23 732 \$

5. Présentation d'une proposition de résolution autorisant le CA pour l'achat d'un nouveau système de chauffage pour le club Mouski

Un membre demande si nous avons analysé l'option d'un radiateur de chaleur. La réponse du CA est négative.

Un membre fait la proposition de majorer le montant de 15% (montant pour contingence et imprévu de 3 570\$ (soit 15% du montant proposé)).

Il est alors proposé par M. Yanick Gendreau et appuyé de M. Jacques Lévesque d'autoriser le CA de procéder à l'achat et à l'installation des équipements du nouveau système de chauffage au montant de 23 732\$ en plus de le majorer de 15% au besoin (montant pour contingence et imprévu de 3 570\$ (soit 15% du montant proposé)).

M. André Banville demande le vote à main levée.

Résultats :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

La proposition est alors adoptée à l'unanimité.

6. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20 h 22 sur proposition de M. Bruno Bouchard et appuyé de M. Jacques Lévesque.